

Appel à projets Institut français + Métropole Européenne de Lille 2025

Objet : Procès-verbal de la commission du 26 juin 2025

I- Présentation du partenariat Institut français + Métropole Européenne de Lille

L'INSTITUT FRANÇAIS et la MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ont renouvelé leur convention de partenariat pour la période 2025-2027 et unissent leurs compétences et leurs moyens pour renforcer l'attractivité internationale de la métropole lilloise en soutenant les acteurs culturels qui développent des projets d'accueil de professionnels ou de réseaux professionnels étrangers. Ce nouveau dispositif cherche à accompagner 4 à 6 projets structurants pour la durée de la convention, les soutiens accordés peuvent donc être pluriannuels.

II- Critères d'éligibilité

Les critères retenus sont les suivants :

- Être une structure culturelle ou artistique implantée sur le territoire de la MEL ;
- Être une structure bénéficiant d'une reconnaissance nationale, voire internationale ;
- Être une structure portant un projet d'accueil de professionnels étrangers dans une dynamique de développement de réseaux professionnels ;
- Être un projet viable financièrement et démontrer une démarche structurée de développement ;
- Être un projet en capacité à projeter un développement à court-moyen terme (3 ans) ;
- Être un projet servant l'attractivité du territoire.

III- Critères de sélection :

Les projets présentés devaient permettre :

- Le développement des acteurs culturels de la MEL dans leur vocation à être des références internationales de leur domaine d'activité ;
- L'accueil de professionnels étrangers sur le territoire de la MEL et le développement des réseaux professionnels des acteurs culturels ;
- La réflexion sur les enjeux des filières culturelles face aux défis en cours et à venir.

La commission a porté une attention particulière aux éléments suivants :

- Mise en place ou accompagnement de temps forts professionnel sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille. Une attention particulière est accordée aux événements prescripteurs, c'est-à-dire offrant une grande visibilité au territoire et facilitant les mises en réseau professionnelles ;
- Mise en œuvre de projets, à vocation internationale, durables et structurants ;
- Pertinence de la démarche au regard de ses perspectives de développement professionnel (artistique, économique...) ;
- Responsabilité environnementale ;
- Égalité femme/homme.

IV- Composition du jury

Le jury était présidé par Claire Magnac, Responsable du Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales de l'Institut français.

Le secrétariat était assuré par Anne-Kristell Diraison, Cheffe de projet, Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales de l'Institut français.

Le jury s'est réuni le 26 juin 2025, et a rassemblé les 4 personnes suivantes :

Pour la Métropole Européenne de Lille :

- Natasa Bogovac, chargée de mission, culture et tourisme

Pour l'Institut français :

- Claire Magnac, Responsable du Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales
- Anne-Kristell Diraison, Cheffe de projet, Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales
- Tristan Allix, stagiaire, Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales

V- État des lieux des dossiers déposés

14 projets ont été déposés pour **un montant total de 174 000 euros**.

Filières :

- Littérature : 1 projet
- Musique classique et contemporaine : 1 projet
- Musiques actuelles : 1 projet
- Danse : 2 projets
- Arts numériques : 1 projet
- Art visuels/design : 3 projets
- Cinéma – Animation : 1 projet
- Spectacle vivant – pluridisciplinaire : 3 projets
- Cirque : 1 projet

VI- Synthèse des débats

Les arbitrages entre les partenaires ont été consensuels et ont permis de sélectionner des projets de grande qualité et garants des impacts attendus par les partenaires. Les points récurrents de discussion concernent la vigilance portée aux projets qui bénéficient d'autres soutiens significatifs (collectivités, Europe, etc.) afin d'éviter un surfinancement.

VII- Décision de la commission

Dans le cadre de l'appel à projet 2025, **5 projets** seront soutenus par l'Institut français et la Métropole Européenne de Lille pour un montant total de **60 000 euros**.

Les 5 projets retenus sont les suivants :

Filière	Pays	Intitulé du projet	Bénéficiaire	Montant du soutien en €
Livre	France	Festival des Livres d'en haut	Les libraires d'en haut	14 000 €
Musique classique et contemporaine	France	Création d'une plateforme de développement international autour de la Biennale Là-Haut	Miroirs étendus	12 000 €
Danse	France	Rencontre professionnelle Danse Enfance Jeunesse	Le Gymnase	12 000 €
Arts numériques	France	Asseoir le rayonnement international de la filière video mapping métropolitaine Mise en réseau et résidences d'artistes internationaux	Les Rencontres Audiovisuelles	12 000 €

Plurisiciplinaire	France	Fictions du climat	Le Fresnoy	10 000 €
-------------------	--------	--------------------	------------	----------

Claire MAGNAC
Responsable du Pôle Partenariat avec les
Collectivités Territoriales
Présidente de la commission



Anne-Kristell DIRAISON
Cheffe de projet, Pôle Partenariat avec les
Collectivités Territoriales
Secrétaire de séance



Thomas Hannebique
Secrétaire général de l'Institut français

Thomas HANNEBIQUE
Secrétaire général


40-42 rue de la Folie Regnault
75011 Paris